

Juste Olivier et les vendangeuses : la chanson des boeufs

Autor(en): **Olivier, Juste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 50

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour Juste Olivier.

Ce farceur de Tabanus Pungens nous a coupé l'herbe sous les pieds. Il y a quelques semaines, à propos de l'inauguration de la statue de Vinet, il demandait, dans la *Feuille d'Avis*, l'érection d'un monument à notre poète national, Juste Olivier. « J'avais, dit-il, cette requête dans le cœur depuis des années ».

Nous aussi, nous l'avions dans le cœur, cette requête, et depuis longtemps. Mais, voilà, le *Conteur* est timide; il n'osait donner essor à son désir. Il avait peur de ne pas réussir. Plus courageux, Tabanus s'est risqué: « Maintenant, s'écrie-t-il, l'heure est venue et je demande justice pour » l'auteur des *Chansons lointaines* et » des *Chansons du soir*, pour l'auteur » de tant de nobles poésies, pour le » restaurateur des vieux refrains populaires ».

A Tabanus revient donc l'honneur d'avoir attaché le grelot. Nous ne lui en voulons pas. Qu'importe, après tout, que ce soit lui, que ce soit nous, que ce soit Pierre, Paul, Jacques ou Jean qui ait lancé l'idée, pourvu que celle-ci tombe en bonne terre, germe et porte son fruit.

Le moment est-il bien favorable pour lancer cette idée? Pourquoi ne le serait-il pas? Autant celui-ci qu'un autre. En tout cas, l'heure est venue; il semble même qu'elle ait bien tardé.

Comme pour Vinet, un monument à Olivier ne sera pas seulement un hommage rendu au talent de l'écrivain qui a illustré son pays; ce sera aussi une juste réparation offerte par la postérité à la mémoire d'un homme qui fut trop peu compris peut-être de ses contemporains et qui ne trouva pas, auprès de ses compatriotes, les encouragements que méritait la noble tâche qu'il s'était proposée.

Juste Olivier voulait doter notre Suisse romande et tout particulièrement notre petite patrie vaudoise d'un poète national.

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime, a-t-il dit quelque part. Son ambition fut de chercher, d'évoquer ce génie, personnification de notre beau pays, de notre vie nationale, de tout ce que nous aimons, enfin.

Aujourd'hui, on peut sans hésitation, pensons-nous, reconnaître que sa louable tentative a réussi. Quelques justes réserves que fassent les critiques littéraires à l'égard de l'œuvre d'Olivier, ils sont unanimes à proclamer qu'il est encore le premier de nos poètes nationaux. D'autres viendront, dont l'œuvre sera peut-être plus parfaite dans la forme et dans l'ordonnance; aucun n'apportera à la tâche une inspiration plus heureuse, un sentiment plus vif de nos mœurs champêtres, un patriotisme plus sincère, un plus complet dévouement.

Le correspondant de la *Feuille d'Avis* adresse son appel à notre jeunesse universitaire, qu'il désirerait voir à la tête du mouvement. Certes,

Et le comité d'initiative? allez-vous dire.
— Recueillons toujours les fonds, le comité viendra bien après.

Nous ouvrons dès aujourd'hui la souscription dans nos colonnes.

Le *Conteur vaudois* s'inscrit pour 25 francs.

Juste Olivier et les vendangeuses. La chanson des bœufs.

Juste Olivier est le seul grand poète du canton de Vaud. Il est notre Victor Hugo. Le génie caché dans les lieux qu'il aimait, le génie qu'évoquent les poètes vaudois d'aujourd'hui, c'est le sien. Si nous avions tous lu ses œuvres, nous serions cent fois plus patriotes que nous ne le sommes. Nul mieux que lui n'a compris l'âme vaudoise, nul n'a dit et ne redira si bien le charme de notre vie rustique.

Eugène Rambert a publié sur Juste Olivier et sur son œuvre une étude magistrale. Après lui, il peut paraître bien téméraire de faire un nouveau portrait de l'auteur des *Chansons lointaines*. Peut-être nous y essayerons-nous tout de même, dans ce journal qui s'efforce de ne pas laisser s'envoler la mémoire des écrivains nationaux.

En attendant, rappelons en deux mots que Juste Olivier naquit à Eysins en 1807, qu'il mourut en 1876 et que ses œuvres principales sont le *Canton de Vaud*, les *Poèmes suisses*, les *Chansons lointaines*, les *Deux voix*,

qu'il publia en collaboration avec sa femme, Caroline Olivier née Ruchet.

C'était pour Olivier un grand sujet de joie que de rencontrer par hasard dans nos campagnes quelque personne ayant lu et compris ses poésies, témoin la lettre qu'il écrivit d'Aigle à sa femme, en octobre 1841, après une visite à la famille Marquis, au Châtelard sur Clarens:

« Je partis samedi matin par la *Dame du lac*, qui me conduisit jusqu'à Villeneuve. De là, par les sentiers; il me semble que jamais je ne les avais trouvés aussi beaux... En passant et repassant devant certaine vigne où j'avais avisé des vendangeuses auxquelles M. Marquis avait adressé quelques mots devant moi, je les ai saluées; elles m'ont offert du raisin sur le mur; je suis revenu; elles m'ont engagé à venir en prendre moi-même, et me voilà de l'autre côté du mur, dans les ceps. Nous cautions, moi le plus innocemment du monde, parlant des vendanges, de la beauté du pays, combien je l'aimais. « Aussi monsieur l'a si bien dépeint! » m'entends-je dire tout d'un coup, avec une voix si fine, si riante et si douce que, ma foi! je ne pus m'empêcher de savourer assez bien ce que cette voix disait. En bonne foi, j'avais la plus complète illusion sur mon incognito, et je suis sûr que Marquis ne les avait pas revues.

* Nom d'un omnibus.



Elles me firent encore, et avec détail, sur le *Canton de Vaud*, sur les *Deux vôtas*, sur toi, plusieurs compliments les mieux tournés du monde, d'une manière si imprévue, si simple, si cordiale et si charmante que je serais un ingrat, comme je le leur ai dit, si je n'étais pas content d'avoir fait un livre qui a remporté un pareil prix.

Mais conçoit-on quelque chose de pareil ? Des paysannes, puisqu'on les appelle ainsi, qui vendangent, qui foulent le raisin, qui chargent la brante, je l'ai vu, qui fossoient au printemps, tout le monde me l'assure et d'ailleurs elles me l'ont dit, et qui lisent, qui lisent si bien, qui se rappellent si à propos, qui vous disent des choses si aimables qu'on est tenté de les trouver justes. Et avec cela belles, dignes, Durand dit sévères... L'une d'elles te ressemble un peu, et je le lui ai dit ; ce fut là toute ma galanterie. Il est vrai qu'elle voyait bien ce que cela voulait dire, et elle le savait très bien aussi, qu'elle était la plus jolie. »

Au nombre des chansons de Juste Olivier que chantaient ces aimables vigneronnes, il est plus que probable que figurait celle dont voici un fragment, et qu'il avait dédiée à son frère Urbain :

LES BŒUFS

Ah ! le beau temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !
Mon frère, bien souvent, j'y pense !
Non, pourtant, plus souvent que toi
Qui, j'en suis sûr, dis comme moi
De nos vieux souvenirs d'enfance :

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Dans les grands jours de labourage,
Quand ils avaient bien retourné
Le dur sillon, bien cheminé,
On les mettait au pâturage.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Nous étions là, sous un grand chêne,
Allumant le feu du bouvier :
Une pierre était le foyer ;
Le bûcher, la forêt prochaine.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Notre cellier, faut-il le dire ?
Hélas, c'étaient — fait trop certain ! —
C'étaient les arbres du voisin...
Et je n'y puis penser sans rire.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Et pommes de terre grillées
Sous la cendre, bien mieux qu'au pot !
Oh ! — pour tout dire d'un seul mot : —
Pommes de terre *charbouillées* !

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Et les grands bœufs, couchés dans l'herbe,
En ruminant nous regardaient ;
Et leurs grands yeux nous répondaient ;
Et notre feu brillait, superbe !

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Le ciel était pur et sans voile ;
La blanche lune, se levant,
Comme nous, veillait en rêvant.
Nous couchions à la belle étoile.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Nous devons à l'obligeance de MM. G. Bridel & Cie, éditeurs des œuvres d'Olivier, le portrait que nous reproduisons en première page.

Un dernier mot sur l'origine du romanche et du ladin.

Après les diverses correspondances que nous avons publiées dernièrement sur ce sujet, nous ne pensions pas avoir l'occasion d'y revenir. Mais les lignes suivantes que M. le professeur Poirier-Delay, à Montreux, a bien voulu nous adresser sur l'origine des anciens idiomes rhétiens, nous paraissent compléter

d'une manière très intéressante ce que nous en avons dit précédemment. Les renseignements fournis par M. Poirier et qui sont tirés de publications récentes, ne nous avaient pas encore été donnés. Nous l'en remercions.

L'origine de la *langue romanche* (*mumma romoncha*) et de son dérivé, le *ladin* date de l'époque romaine. La langue latine supplanta les idiomes celtiques et autres parlés en Helvétie et dans les Grisons en particulier, que traversaient deux ou trois des grandes voies commerciales et stratégiques reliant Rome par Milan avec Vindonissa et les villes d'outre-Rhin.

En un temps relativement court, le *ladin vulgaire* devint la langue de tous les peuples incorporés à l'empire romain. Mais, dans les gosières rudes des Rhètes, — que nous considérons seuls ici, — la langue latine avait un autre timbre qu'au pied des Apennins ou sur les pentes méridionales des Alpes. Sous l'influence des dialectes germaniques, le latin vulgaire se corrompit, dégénéra en idiomes indépendants qui se développèrent organiquement. Ainsi naquirent le *romanche* et le *ladin* son proche-parent.

L'invasion des Alamans, au 5^e siècle, fit disparaître la langue latine des contrées de l'Helvétie orientale et centrale (la Suisse allemande actuelle) ; mais comment s'explique le fait, vraiment curieux, de la persistance d'idiomes dérivés du latin dans les vallées grisonnes, alors que tout le reste de l'Helvétie, moins la Suisse romande aujourd'hui, était noyé sous le flot germanique ?

Grâce aux hautes montagnes qui les protégeaient, grâce aussi aux incessantes relations commerciales et autres avec la vallée du Pô, les vallées de la Rhétie, qui avaient échappé à l'invasion des barbares germains, conservèrent leurs idiomes et leur identité.

Aujourd'hui, le romanche et le ladin disparaissent à grands pas devant la poussée formidable, irrésistible de la langue allemande ; aussi doit-on saluer chaleureusement l'apparition de la *Chrestomacie romanche*, dans laquelle M. le conseiller national Decurtins, des Grisons, a réuni les trésors littéraires des idiomes de la Haute-Rhétie. Il en était temps, car le ladin et le romanche, dans un avenir plus ou moins prochain, seront relégués au rang de langues mortes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Grisons sont en train de se germaniser. Déjà, en 1577, Ulrich Campell écrivait dans sa description, topographie de la Haute-Rhétie : « Il est difficile de trouver quelqu'un dans le Prättigau qui connaisse encore le *rhétien*. Il y a cependant quarante ans seulement, les habitants de la plupart des villages du Prättigau parlaient romanche entre eux et ne se servaient de l'allemand que pour converser avec les étrangers. A l'heure qu'il est, le romanche a été si bien évincé du Prättigau que les habitants de cette vallée s'étonnent quand on leur parle de leurs ancêtres *welches* du 15^e siècle ; la surprise est plus grande encore chez les montagnards de Davos et les bourgeois de Coire, qui se figurent difficilement que leurs ancêtres, il y a quelques siècles, parlaient le romanche. A l'heure actuelle, cette langue n'est plus guère utilisée que dans la partie supérieure des vallées de l'Inn et des deux Rhins. »

L. POIRIER-DELAY, prof. à Montreux.
Un lecteur assidu du *Conteur*.

Lo receinsémeint tsi la tanta Gri ton.

La senanna passà, que l'ont fé cé receinsémeint fédérat, dou municipaux sont zu roilli à la porta tsi la tanta Gritton, 'na v lha véva qu'est tota soletta.

Quand le ve cliào dou compagnons, revous coumeint dâi monsus, avoué dâi papai dezo lo bré, la pourra vilha eût on bocon la gruletta et lào fe ein sè paneint la frimousse avoué son ferdâi :

— Eh ! la mon Dieu te possibllio, qu'est-te onco arrevà ?

— Ne vigneint po lo receinsémeint ! l'ai deseion dâi municipaux.

— Et te bahy que l'est onço çosse ! fe la vilha, binsu po no fèrè payi dâi novès z'impou, on n'eïn a dza pas prâo dinse, que, dâi z'ans,

m'eïnlevine s'on pào veri ; payi, adé payi, ne savont pas ora coumeint prâo tormenteint là pourrès dzeins !

— N'aussi pas poaire, tanta Gritton, n'est pas d'impou que s'agit ; volliont feinamenteint savâi dierro l'âi a dè dzeins ein Suisse, oùdès-vo ? Adon vo faut liaire là papai que ne veint vo bailli et repondre per écrit à tot cein que l'âi a dessus, pu no repassereint deçando matin queri la folhie. L'est por ti dinse ! compregni-vo ora ?

— Ah ! ah ! bin oi ! mâ, jamé de la via ne vu poai cein fèrè ! vo faut arreindzi cein por mè, se vo pllié !

— Et bin allein !

— Coumeint est-te qu'on vo dit ?

— M'appalo Marguerite, mâ vo sédès, on mè dit Gritton !

— Quin adzo ài-vo ?

— Oh ! por cein, ma fai, n'eïn sé rein ào justo, mâ y'é coumèniyi avoué ma cousine Zaline, vo la cognaitè prâo.

— Ora, dè quinna religion itès-vo ?

— Ah ! volliont onco savâi s'on va ào prèdzo totès lè demeindzes à quiet ! Y'a dza 'na vouarbo que ne l'âi su z'ua ; mâ su adé po noutron vilho menistre !

— Bon ! bon ! vo faut onco no derè se vo droumetrè tsi vo la né dè deveindro à deçando !

— Mè seimbllo tot parai que cliào monsus sont rudameint tiurieux et founapets ! ora, que cein pào-te lào faire se tiuto ice àobin tsi cauquon d'autre ; mè foudrà petètrè onco lào marquâ se y'é fè dâi bio rêvo ellia né et se y'é étâ tormenteintè pè lè pudzès. T'eïnlevâi pi po dâi brassapapets !

— Ma fai, l'est dinse por ti ! ora, dierro itès-vo ?

— Et bin ne sein trai : ma tchivra, noutron caïon et mè !

— Pourra tanta Gritton, vo faut pas tot mè-clliâ ; lè bitès à quatrè piautès, on ne s'eïn tsau pas po hoai, mâ feinameint dè cliào qu'eïn ont què duès !

— Ah ! ah ! oh bin, y'âobllivô noutrès dzeinelhiès que n'ont què duès dè piautès ; vo foudrà prâo lè marquâ assebin !

— Vo ne l'âi itès pas ; ein fé de dzeins, vo z'itès don soletta.

— Bin oi ! mâ dâi iadzo, la vépra, la Rose à François vont coterdzî avoué mè tantqu'à l'hâora dè baïre lo café !

— Lè barjaques ne comptont pas ! ora, vo faut onco no derè se vo comptâ aberdzi cauquon tsi vo la né dè deveindro à deçando, parceque foudrà onco reimplliâ 'na folhie !

— Mâ ! mâ ! itès-vo fous ! et por quoui mè preni-vo ! aberdzi cauquon ? mè, 'na vilho qu'a passâ houitanta ! Ah ! quand y'ètè dzouvena mè manquâvont pas et y'arè pu mariâ lo valet ào vilho syndico, oùdès-vo ! mâ ne l'è pas volliu pace que, eintèrè no sai de, lo vaudai ne sè contentâvè pas dè iena, coudessai ein couenâ trai à quatro ein on iadzo et l'âi é de : pisque l'est dinse, ne vu rein d'on corattiào dè felhiès et l'âi é bailli son sa. N'è-vo pas bin fé ?

— Oï ! oi ! respet por vo ! ora n'eïn tot, mâ vo foudrà onco mettèrè voutron nom !

— Ah ! mon Dieu ! mè pourrès z'amis, ne vayo perein bé, pu ne sè perein signi, kâ y'a dza 'na vouarba que n'est pas tenu 'na pllionma ; porrâi-t'on pas cein fèrè avoué la marque à fu ?

Reliques de Napoléon I^{er}. — Divers objets ayant appartenu à l'empereur ont figuré dans les galeries rétrospectives de l'Exposition de Paris. A ce propos, et sur le vu de factures retrouvées dans les archives, on a pu savoir ce qu'il payait ses chapeaux et ses redingotes. — Voici ces factures reproduites par les *Annales politiques et littéraires* :